

Master of Arts en enseignement pour le degré secondaire I

*Synthèse du Mémoire de Master*

## **Quelle place pour l'éducation en cours d'économie familiale dans les Cycles d'Orientation fribourgeois ?**

**Entre descriptifs officiels, point de vue des enseignants et réalité du terrain**

Auteur

**Ding Audrey**

Directeur

Dr Edmée Runtz-Christan

Date

Février 2020

---

### **Introduction**

« L'école assume une mission globale et générale de formation et de socialisation qui comprend des tâches d'enseignement et d'éducation. Elle seconde les parents dans leur responsabilité éducative. » (Grand Conseil du Canton de Fribourg, 2014)

L'Etat confère à l'école une mission claire : en plus de former et de socialiser, l'école doit éduquer. Peut-on donc considérer que chaque enseignant est responsable de cette éducation ?

Il semblerait, en analysant les différents descriptifs de fonction des enseignants, que cela ne soit pas le cas. Par exemple, le terme d'éducation n'apparaît pas distinctement dans le cahier des charges de l'enseignant d'économie familiale. (DICS, 2005)

Ce présent travail s'attelle donc à montrer l'état actuel de la place de l'éducation dans une discipline bien spécifique, celle de l'économie familiale.

En partant d'un panel de documents officiels, il s'agit dans un premier temps de mettre en évidence la place attribuée à l'éducation scolaire au travers de la loi scolaire et les exigences de l'Etat exprimées dans les plans de formation ou les plans d'études. Cette tâche se révèle particulièrement importante tant la terminologie est large dans le domaine. Les documents se montrent non seulement nombreux mais très différents quant à leurs contenus. Notre recherche tentera de comprendre et d'expliquer pourquoi la loi scolaire rappelle à l'école le devoir de soutien éducatif aux parents alors que dans le descriptif de fonction des enseignants en économie familiale le terme d'éducation n'apparaît plus clairement.

Dans un second temps, nous nous donnerons comme tâche de retracer un historique de l'évolution de la discipline spécifique de l'économie familiale. Comme beaucoup de disciplines, celle-ci a connu une évolution exponentielle, tant du point de vue du contenu que des élèves auxquels ce cours s'adresse (Forster, 1999). Nous montrerons que la place occupée par l'éducation en économie familiale trouve certainement son origine dans l'évolution historique de celle-ci.

Suite aux recherches théoriques, nous mènerons une enquête dans des établissements scolaires, recherche qui permettra de mettre en lumière des similitudes ou contradictions entre l'étude théorique et la réalité du terrain, à propos de l'économie familiale. Par le biais d'entretiens auprès d'enseignants de cette discipline, nous mettrons en évidence leurs rapports à l'éducation, de manière générale et spécifiquement pour la discipline de l'économie familiale et finalement nous confronterons cette analyse aux critères présentés dans les divers documents officiels. En effet, il nous importe de déterminer la place de l'éducation en économie familiale en analysant à la fois les documents officiels mais aussi la réalité du terrain.

### **Méthode**

La recherche mise en place dans le cadre de ce travail est de type qualitative. L'idée sous-jacente est de qualifier l'acte éducatif dans le quotidien de l'enseignant, toutes disciplines confondues, puis dans le cadre du cours d'économie familiale. Nous avons pour cela créé un canevas d'entretien permettant de toucher à notre thématique spécifique. Pour terminer, les sujets seront confrontés à certains documents officiels afin de voir s'ils le connaissent, puis de les confronter à leur pratique quotidienne.

Les entretiens ont eu lieu dans deux établissements secondaires du canton de Fribourg auprès de 14 enseignants de la discipline d'économie familiale.

## **Résultats**

Lorsque les sujets ont la parole sur leur vision de l'éducation, ils ont une bonne compréhension de la terminologie et montrent de la cohérence avec ce qu'il leur est demandé au travers des directives qui régissent leur métier. Selon notre hypothèse, nous pouvons affirmer que les enseignants répondent de manière générale aux objectifs et finalités posés par l'Etat dans leur quotidien d'enseignant.

Les enseignants ont des difficultés à distinguer les limites entre éducation scolaire et éducation familiale, ce qui crée à terme un débat sur les demandes de l'Etat de « seconder les parents dans leur tâche éducative » (Grand Conseil du Canton de Fribourg, 2014). Par notre recherche, nous avons mis en évidence que les enseignants doivent interpréter le sens du contenu du descriptif de fonction. Un second constat en découle : L'interprétation des termes contenus dans certaines directives, par les enseignants, mènent à des opinions largement divergentes.

Pour ce qui est de l'économie familiale, la majorité des sujets soulignent un contexte d'enseignement très différent. Ceci engendre un contact, un type d'éducation qualifié comme particulier par les sujets par rapport à d'autres disciplines. Par la suite, l'analyse des résultats nous amène et dire que l'enseignant d'économie familiale prend parfois naturellement la place du parent et c'est par ce biais que certains estiment avoir plus d'éducation à faire dans le cadre de ce cours.

Pour terminer, les sujets ont pu observer directement l'absence du terme d'éducation dans le descriptif spécifique qui leur est attribué. Les sujets ont été surpris, voire choqués, d'être mis face à ce constat. Aucun d'entre eux n'avait connaissance de cette différence terminologique. Ceci est pour la majorité tout à fait non-représentatif de leur travail au quotidien. Notre hypothèse est donc validée et nous pouvons affirmer que les enseignants soulignent l'absence du terme d'éducation dans le descriptif de la fonction d'enseignant en économie familiale comme non-représentatif de leur quotidien et de la réalité du terrain.

## **Conclusion**

Cette recherche a premièrement traité de l'éducation sous plusieurs angles. L'étude de ces différents pôles nous a permis de souligner les éléments essentiels devant apparaître dans la définition de ce terme. Nous nous sommes penchés de plus près sur l'éducation en milieu familial et scolaire ainsi que sur la terminologie de ces deux milieux spécifiques. Ce travail terminologique nous a permis par la suite d'analyser au plus près les documents officiels qui organisent le milieu scolaire. L'objectif étant de mettre en évidence les éventuelles incohérences entre l'usage courant et l'usage qu'il est fait du terme dans un milieu spécifique, celui d'un cycle d'orientation. L'analyse de ces documents souligne l'importante difficulté de comprendre tous les tenants et aboutissants de certaines directives tant les termes utilisés portent parfois à confusion. Une fois l'image de l'éducation en milieu scolaire clairement établie, nous avons porté notre attention sur la discipline centrale dont il est question dans cette recherche : l'économie familiale. Nous avons étudié cette fois-ci un document officiel particulier associé à cette discipline : le descriptif de fonction d'enseignant en économie familiale. Nous avons pour celui-ci mis en évidence une incohérence vis-à-vis de tous les autres documents rencontrés jusqu'ici : l'absence du terme d'éducation dans le but général de la fonction de ce document.

Afin de rendre compte de cette incohérence, nous avons analysé le contexte historique de la discipline pour tenter d'y trouver une explication.

L'idée finale a été de confronter nos recherches aux quotidiens d'enseignants de cycle d'orientation du canton.

La présente recherche se clôt sur une validation d'hypothèses mais ouvre la porte à de nombreuses autres questions. Une analyse épistémologique pourrait être une nouvelle piste de recherche. Il serait intéressant de se pencher sur la manière dont sont écrits ces documents, afin de comprendre la source de ces différences. A notre connaissance, il n'y a à ce jour aucune étude permettant de répondre nettement à l'une de ces questions.

Fort de ces connaissances objectives, nous pourrions agir pour valoriser l'économie familiale en suggérant une nouvelle écriture des descriptifs de fonctions basée sur une analyse précise du terrain. La création d'un groupe de travail pour la mise en évidence de l'importance éducative de la discipline servirait également à revaloriser celle-ci.

## **Bibliographie**

- Direction de l'instruction publique, de la culture et du sport (2005). *Descriptif de fonction : Enseignant ou enseignante du cycle d'orientation.*
- Forster, S. (1999a). Regard historique. *L'économie domestique : ringarde ou d'avant-garde ?*
- Grand Conseil du Canton de Fribourg (2014). *Loi sur la scolarité obligatoire.*
- Jacobi, D. (2001). *Savoirs non formels ou apprentissages implicites ?* Recherches en communication, 15 (15), 169-184.
- Meirieu, P. (2007). *Le choix d'éduquer : éthique et pédagogie* (10<sup>e</sup> éd., Collection Pédagogies). Issy-les-Moulineaux : ESF.
- Plancherel, Jeanne ; Michod, Marguerite. (1941). *L'enseignement ménager en Suisse.* L'instruction publique en Suisse : annuaire, 1941, Vol.32.
- Vellas, E. (2017), *Faire de la pédagogie de chacun une ressource pour une éducation de qualité.*